

Section III - Objet du marché

1) Objet du marché : **LOIRE-ATLANTIQUE (44) - LA CHAPELLE-LAUNAY - Abbaye de Blanche-Couronne**
Restauration générale

2) Type de marché de travaux : Exécution Conception-réalisation

3) Nomenclature

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) *Champ obligatoire au-delà des seuils européens*

 descripteur principal **45000000** descripteur complémentaire (*le cas échéant*)

Objet principal : restauration générale de l'abbaye de Blanche-Couronne édifice classé monument historique.....

4) Forme du marché :

- S'agit-il d'un marché à bons de commande ? : non oui

- S'agit-il d'un marché passé pour l'achat d'énergie (article 81) ? non oui

- S'agit-il d'un marché à tranches oui non

Section IV – Lieu d'exécution ou de livraison

1) Lieu d'exécution : **LOIRE-ATLANTIQUE LA CHAPELLE-LAUNAY Abbaye de Blanche-Couronne**

2) Lieu de livraison : Idem

Section V – Caractéristiques principales

1) Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : L'opération sera réalisée en quatre tranches de travaux, une tranche ferme et 3 tranches optionnelles

2) Options : descriptions concernant les prestations supplémentaires : voir sur le CCTP

3) Calendrier des marchés ultérieurs en cas de marchés reconductibles : sans objet

4) Refus des variantes

Section VI – Division en lots

1) Prestations divisées en lots : non oui six lots

2) Possibilité de présenter une offre pour un lot plusieurs lots l'ensemble des lots

Section VII – Durée du marché ou délai d'exécution

1) Durée du marché ou délai d'exécution

80 mois : Soit tranche ferme : 18 mois tranche optionnelle 1 : 12 mois tranche optionnelle 2 : 22 mois

- tranche optionnelle 3: 22 mois

2) Date prévisionnelle de commencement des travaux : à compter de décembre 2018 (1 mois de préparation)

Section VIII – Conditions relatives au marché

- 1) Cautionnement et garanties exigés : voir le CCAP
- 2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :
Le délai de paiement est fixé à 30 jours (article 1er du décret n° 2008-408 du 28 avril 2008)
Le mode de règlement se fera sur la base de décomptes mensuels et d'un décompte général définitif.
La variation des prix est précisée à l'article 3.4 du C.C.A.P. L'unité monétaire est : l'euro.
- 3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : le marché de chaque lot peut être conclu avec 1 groupement solidaire conditions prévues à l'article 45 du décret 2016-360 du 25 mars 2016
- 4) Possibilité de présenter pour le marché ou un de ses lots plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels ou de membres d'un ou plusieurs groupements :

non	oui
-----	-----
- 5) Marché négocié susceptible d'être passé ultérieurement :
oui en cas d'appel d'offres infructueux

Section IX – Conditions de participation

Renseignements concernant la situation propre de l'entrepreneur, du fournisseur ou du prestataire de services et renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité économique, financière et technique minimale requise en vue de la sélection des candidatures (Application des articles 44,45,52,53,54 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 :

- 1) Critères de sélection des candidatures : Déclaration d'intention de soumissionner et lettre de candidature **DC1**
- 2) Situation juridique - références requises : Déclaration de candidat **DC2**
- 3) Capacité économique et financière - références requises : Justifications des qualités et capacités telles que prévues aux articles 44 du décret 2016-360 du 25 mars 2016
- 4) Référence professionnelle et capacité technique - références requises : Un état du personnel et du matériel dont dispose l'entreprise.
- 5) Lot n° 1 Maçonnerie Pierre de taille : qualification **2194** ou tout moyen de preuve équivalent détaillé de moins de trois ans. Certificats de capacité datant de moins de 3 ans pour des travaux similaires délivrés par des architectes, des maîtres d'œuvres, maîtres d'ouvrages accompagnés d'un dossier photographique

Lot n°2 charpente : qualification **2393** ou tout moyen de preuve équivalent détaillé de moins de trois ans. Certificats de capacité datant de moins de 3 ans pour des travaux similaires délivrés par des architectes, des maîtres d'œuvres, maîtres d'ouvrages accompagnés d'un dossier photographique

Lot n°3 couverture zinguerie : qualification **3194** ou tout moyen de preuve équivalent détaillé de moins de trois ans. Certificats de capacité datant de moins de 3 ans pour des travaux similaires délivrés par des architectes, des maîtres d'œuvres, maîtres d'ouvrages accompagnés d'un dossier photographique

Lot n°4 menuiseries ferrages : qualification **4393** ou tout moyen de preuve équivalent détaillé de moins de trois ans. Certificats de capacité datant de moins de 3 ans pour des travaux similaires délivrés par des architectes, des maîtres d'œuvres, maîtres d'ouvrages accompagnés d'un dossier photographique

Lot n°5 vitraux ferrures à vitraux : qualification **4683** ou tout moyen de preuve équivalent détaillé de moins de trois ans. Certificats de capacité datant de moins de 3 ans pour des travaux similaires délivrés par des architectes, des maîtres d'œuvres, maîtres d'ouvrages accompagnés d'un dossier photographique

Lot n°6 peinture : qualification **6112** ou tout moyen de preuve équivalent détaillé de moins de trois ans. Certificats de capacité datant de moins de 3 ans pour des travaux similaires délivrés par des architectes, des maîtres d'œuvres, maîtres d'ouvrages accompagnés d'un dossier photographique

Lot 7 : Peintures murales/ l'appel d'offres de ce lot peintures murales sera lancé ultérieurement

6) Conditions propres aux marchés de travaux :

- Les prestations sont-elles réservées à une profession particulière ?

non oui

- Les candidats seront-ils tenus d'indiquer les noms et les qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de l'exécution du marché ?

non oui

Section X – Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction (*Cocher une seule case*)

1) des critères énoncés dans le cahier des charges (avis d'appel public à la concurrence, lettre d'invitation)

2) des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

30% Prix 70% Valeur technique

Valeur technique : 0 à 20 points

Lot n°1 : maçonnerie - pierre de taille

Le mémoire technique devra notamment préciser :

- La méthodologie d'exécution des travaux. 0 à 5
- La prise en compte des contraintes liées aux contextes du chantier dans un lieu appartenant à plusieurs propriétaires et jouxtant plusieurs propriétés privées : approvisionnement, poussières, bruit, stockage des matériaux, dépose, manutention. 0 à 3
- La mise en œuvre de la zone de chantier et de la base de vie. 0 à 2
- La composition et l'effectif moyen attribué au chantier. 0 à 3
- La qualification et l'ancienneté du personnel. Le nombre de personne en formation prévu pour le chantier. 0 à 3
- Les moyens en matériel mis en œuvre sur le chantier. 0 à 2
- la méthode de traitement des gravois et des déchets résultant des travaux. 0 à 2

Lot n°2 : restauration de la charpente

Le mémoire technique devra notamment préciser :

- La méthodologie d'exécution et l'étude du réemploi des vestiges de l'ancienne charpente de l'aile Est conditionné dans la salle capitulaire et des travaux. 0 à 6
- La prise en compte des contraintes liées aux contextes du chantier dans un lieu appartenant à plusieurs propriétaires et jouxtant plusieurs propriétés privées : approvisionnement, poussières, bruit, stockage des matériaux, dépose, manutention. 0 à 4
- La composition et l'effectif moyen attribué au chantier. 0 à 3
- La qualification et l'ancienneté du personnel. Le nombre de personne en formation prévu pour le chantier. 0 à 3
- Les moyens en matériel mis en œuvre sur le chantier. 0 à 2
- la méthode de traitement des gravois et des déchets résultant des travaux. 0 à 2

Lot n°3 : couverture - zinguerie

Le mémoire technique devra notamment préciser :

- La méthodologie d'exécution des travaux. 0 à 5
- La prise en compte des contraintes liées aux contextes du chantier dans un lieu appartenant à plusieurs propriétaires et jouxtant plusieurs propriétés privées : approvisionnement, poussières, bruit, stockage des matériaux, dépose, manutention. 0 à 4
- La composition et l'effectif moyen attribué au chantier. 0 à 4
- La qualification et l'ancienneté du personnel. Le nombre de personne en formation prévus pour le chantier. 0 à 4
- Les moyens en matériel mis en œuvre sur le chantier. 0 à 3

Lot n°4 : menuiseries - ferrages

Le mémoire technique devra notamment préciser :

- La méthodologie d'exécution des travaux. 0 à 5
- La prise en compte des contraintes liées aux contextes du chantier dans un lieu appartenant à plusieurs propriétaires et jouxtant plusieurs propriétés privées : approvisionnement, poussières, bruit, stockage des matériaux, dépose, manutention. 0 à 4
- La composition et l'effectif moyen attribué au chantier. 0 à 4
- La qualification et l'ancienneté du personnel. Le nombre de personne en formation prévus pour le chantier. 0 à 4
- Les moyens en matériel mis en œuvre sur le chantier. 0 à 3

Lot n°5 : vitraux - ferrures à vitraux

Le mémoire technique devra notamment préciser :

- La méthodologie d'exécution des travaux. 0 à 5
- La prise en compte des contraintes liées aux contextes du chantier dans un lieu appartenant à plusieurs propriétaires et jouxtant plusieurs propriétés privées : approvisionnement, poussières, bruit, stockage des matériaux, dépose, manutention. 0 à 4
- La composition et l'effectif moyen attribué au chantier. 0 à 4
- La qualification et l'ancienneté du personnel. Le nombre de personne en formation prévus pour le chantier. 0 à 4
- Les moyens en matériel mis en œuvre sur le chantier. 0 à 3

Lot n°6 : peinture

Le mémoire technique devra notamment préciser :

- La méthodologie d'exécution des travaux. 0 à 5
- La prise en compte des contraintes liées aux nuisances de chantier dans un lieu recevant du public par rapport à son affectation et plus particulièrement au lieu de visite : approvisionnement, poussières, bruit, stockage des matériaux, dépose, manutention. 0 à 4
- La composition et l'effectif moyen attribué au chantier. 0 à 4

- La qualification et l'ancienneté du personnel. Le nombre de personne en formation prévus pour le chantier. 0 à 4
- Les moyens en matériel mis en œuvre sur le chantier. 0 à 3

Valeur prix : 0 à 20 points

- Prix (30%) : Le critère de prix sera calculé selon la formule suivante : (Prix de l'offre la plus basse / Prix de l'offre considérée) x 30%

Le candidat ayant obtenu la valeur pondérée maximale sera retenu.
Le titulaire pressenti disposera d'un délai de dix jours ouvrables pour fournir les documents exigibles au titre de l'article 55 du décret 2016-360 du 25 mars 2016.
Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne pas donner suite à la consultation

Section XI – Procédures

1) Type de procédure :

Appel d'offres ouvert (article 66,67 et 68 du décret 2016-360 du 25 mars 2016)

2) Les candidats ont-ils déjà été sélectionnés ?

non oui

3) Marché passé sur appel d'offres : possibilité de recours ultérieur à la procédure négociée pour la réalisation de prestations complémentaires (article 35/1/7 du CMP) :

non oui

4) Dialogue compétitif :

- La discussion sera-t-elle organisée en phases successives, au terme desquelles seules sont retenues les propositions correspondant le mieux aux critères ?

non oui

Section XII – Conditions de délai

1) Date limite de réception des candidatures : **20 novembre 2018, à 15h**

2) Date limite de réception des offres : **20 novembre 2018, à 15h**

Procédure restreinte ou négociée :

3) Date prévue pour l'envoi de l'invitation à présenter une offre aux candidats sélectionnés :

sans objet

4) Délai minimum de validité des offres : **120** jours à compter de la date limite de réception des offres

Visites déjà possibles sur rendez-vous: les 6, 7 Novembre 2018 de 9h30 à 12h30 et les 8 et 9 Novembre de 14h à 18h00 et les 15 et 16 Novembre de 14h à 18h. Au-delà de ces créneaux, prendre rendez-vous pour les visites au moins une semaine avant la remise des offres.

d'ordre technique

- 1 Nom de l'organisme : Agence PRUNET.....
- 2 Correspondant : Mr Pascal PRUNET.....
- 3 Adresse : 66 Rue des Binelles.....
- 4 Code postal : 92 310 5 Ville : SÈVRES
- 6 Pays (autre que la France) :
- 7 Téléphone : 01 46 26 75 62.

d'ordre administratif (assistant à maîtrise d'ouvrage)

- 1 Nom de l'organisme : DRAC Pays de la Loire.....
- 2 Correspondant : Mme Anne-Marie- CHEPEAU-MALHAIRE.....
- 3 Adresse : 1 rue Stanislas Baudry - B.P 63518
- 4 Code postal : 44 035 5 Ville : NANTES CEDEX
- 6 Pays (autre que la France) :
- 7 Téléphone : 06 27 53 26 30

2- Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Plate-forme de dématérialisation : <http://demat.centraledesmarches.com/>

3 Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Plate-forme de dématérialisation : <http://demat.centraledesmarches.com/>